

Les zones humides jouent un rôle essentiel dans la diversité biologique des territoires et dans la régulation hydrologique des bassins versants (ralentissement des eaux en période pluvieuse, restitution en période de sécheresse).

Sur le bassin Hers Girou, bien que des relevés aient été réalisés, les connaissances restent incomplètes. C'est pourquoi, dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), le Syndicat du Bassin Hers Girou engage un inventaire des zones humides pour compléter et améliorer ces connaissances sur l'ensemble du bassin.

Elles permettront d'engager des actions pour la préservation et la restauration de ces milieux, en parallèle d'autres opérations destinées à faire face aux effets du changement climatique : soutien des débits en été, conservation de zones de fraîcheur en période de canicule.

Cette démarche est supervisée par la Commission Locale de l'Eau du SAGE, qui réunit les acteurs du bassin : collectivités, services de l'Etat, Chambres d'Agriculture, Fédérations de Pêche, Fédérations des Chasseurs, Associations, ... (Départements De l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn).

Les bureaux d'études ECR-Environnement et Rainette sont mandatés pour réaliser ces relevés de terrain en 2025 et 2026. Les parcelles cultivées ne sont pas concernées par cet inventaire.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires :

- Sur le site internet du SBHG <https://www.hersgirou.fr/>
- en contactant le secrétariat du SAGE Hers-Mort-Girou au 05 34 36 53 60.

